

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 48

Artikel: Les derniers combats de l'ancienne Berne : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182018>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que sans connaissance sur le pavé. On accourt, on l'assied près d'une porte, et la voisine d'en face s'empresse d'apporter un verre d'eau. Notre homme, reprenant peu à peu ses sens, y trempe les lèvres, fait la grimace et rend le verre en disant d'une voix rauque : « De quel étage faudrait-il tomber pour qu'on m'offrit un verre de vin ? »

On sait que les animaux ont en général un instinct admirable pour se guérir de leurs maladies ou de leurs blessures, sans le secours du médecin ou du chirurgien. Voici, à cet égard, sur l'instinct de la bécasse, un exemple qui mérite d'être noté.

Un chasseur de Morges nous écrit qu'en ayant tiré une le 14 courant, il ne fut pas peu surpris de voir qu'elle avait eu l'art de se raccommode une jambe cassée. Il remarqua autour de cette jambe un appareil de terre glaise très bien appliqué. Après l'avoir enlevé, il reconnut la fracture par la blancheur de l'épiderme et une esquille d'os encore saillante, et il a pu juger que la guérison était complète par le calus qui était parfaitement formé, et pour avoir vu cet oiseau courir très lestement devant son chien.

Les derniers combats de l'ancienne Berne.

VI.

Les Bernois, de leur côté, cherchaient à prendre leurs mesures : d'Erlach appelait aux armes le landstourm, faisait son possible pour réunir ses bataillons, dont la retraite du 2 au 3 mars avait encore diminué le nombre ; mais l'insubordination se montrait partout. La révolte acquit même un tel caractère de gravité parmi les troupes stationnées à Gumminen, que le colonel Louis de Watteville, officier courageux, mais peu intelligent, se décida, le 3 au soir, à abandonner les importantes positions qui lui avaient été confiées et à se retirer sur Berne. Il fit avertir de son dessein pendant la nuit les colonels Ryhiner et Stettler, qui commandaient à Laupen et à Neueneck, et commença lui-même sa retraite le 4 au matin. Ryhiner et Stettler, profondément étonnés, mais en danger de voir leur droite débordée et tournée par l'abandon de Gumminen, se replièrent sur Wangen, puis, laissant là leurs troupes, coururent seuls à Berne chercher des ordres, que, dans la confusion générale, on ne savait trop leur donner. Au moment où ils revenaient à cheval, ils furent entourés près du grand tilleul, aux portes de la ville, par une troupe de soldats ameutés, et tués immédiatement à coups de fusil. Ces deux officiers comptaient au nombre des plus énergiques de l'armée, et l'on se rappelle involontairement ici l'observation de M. Monnard : « Partout où l'accusation de trahison se faisait entendre, on trouvait des émissaires des Français. » Ce déplorable événement réveilla l'autorité de sa léthargie. L'ordre fut aussitôt expédié à toutes les troupes de reprendre leurs positions de la veille. Après quelques murmures, la colonne de Gumminen, qui était en mar-

che, rebroussa chemin et rentra dans le devoir. Le 4 dans la journée, les Bernois occupaient de nouveau les postes de Neueneck, Laupen Gumminen. Le colonel Frédéric de Watteville, qui s'était distingué devant Soleure, remplaça Louis de Watteville dans le commandement de la division. Il désigna le quartier-maître-général de Graffenried comme chef des troupes qui devaient défendre Neueneck.

Au nord, d'Erlach parcourait sa nouvelle ligne ; mais quelle ligne de bataille ! dit un témoin oculaire. Le général avait donné l'ordre de briser les routes, et rien n'était fait ; d'ouvrir des fossés, de construire des ouvrages de campagne au Grauholz, et le 4 mars au matin quelques forçats commençaient seulement à y travailler. Tout lien de subordination avait disparu parmi les troupes ; elles se plaçaient où le sort les conduisait, où un emportement aveugle les guidait. Des bataillons entiers se portaient de leur chef en des localités où l'on n'aurait pas dû trouver un homme ; les véritables positions militaires n'avaient pas une compagnie pour les garder, et la voix des chefs se brisait inutile contre l'anarchie universelle. En passant à Moosseedorf, d'Erlach aperçut un jeune officier d'artillerie qu'il connaissait ; il lui fit signe d'approcher, et, se penchant sur son cheval, lui dit à voix basse : « Mon cher voisin, tout est perdu ! Le gouvernement a abdiqué. La troupe est révoltée. J'y perdrai la vie, et ce qui me peine bien autrement.... l'honneur. Adieu ! »

Non, d'Erlach n'a point perdu l'honneur. Ce reproche retombe de tout son poids sur les hommes qui, après les événements du 2 mars, osaient espérer encore qu'en se mettant à plat ventre, ils désarmeraient les Français, et venaient, en effet, d'abdiquer. Le 4 mars, à 6 heures du matin, le Grand Conseil, après une longue délibération, avait résolu de céder à toutes les exigences de Brune. Il avait renoncé à ses pouvoirs et nommé immédiatement un gouvernement provisoire. L'avoyer Steiguer, qui avait encore lutté énergiquement contre ces lâches condescendances, descendit de son trône après l'abdication. Tous les membres se levèrent ; il traversa la salle avec calme et gravité, sans prononcer une parole. Sur le seuil, se retournant encore une fois vers l'assemblée, et lui jeta un regard de dédain, puis rentra dans sa maison. Il emportait avec lui le vieil esprit de la république.

Pendant les journées du 3 et du 4, la confusion la plus complète régnait à Berne. La ville était remplie de landstourm, qui affluaient de tous les côtés, vieillards infirmes, enfants, femmes même, les uns armés de vieux mousquets, d'autres de hallebardes, de morgenstern, de bâtons. Un bataillon entraînait, un autre sortait ; ici des bandes de soldats assiégeaient l'hôtel de ville, demandant des armes et des munitions ; là se promenait l'un des principaux meurtriers de Stettler, montrant le chapeau de la victime et se vantant de son action ; là des groupes se formaient, harangués par un orateur, et partout l'on entendait le mot de trahison. L'un des premiers actes des autorités nouvelles fut d'accorder aux trou-

pes le droit de pourvoir elles-mêmes aux places vacantes d'officiers, ce qui ne contribua guère, comme l'observe de Rodt, à resserrer la discipline; on ouvrit l'arsenal, où chacun put se servir; mais on espérait toujours pouvoir conjurer l'orage. Cette fois, Brune répondit sèchement aux parlementaires que Berne devait recevoir une garnison française; et, par un juste châtement, ce gouvernement provisoire, élu le matin pour éviter la guerre, dut la décréter lui-même le soir.

Du reste, les hommes décidés n'avaient pas attendu ce moment pour sentir que, s'ils pouvaient encore servir la patrie, c'était les armes à la main. L'un des avoyers, de Mulinen, montait la garde devant l'hôtel de ville; le sénateur Efflinger, âgé de 70 ans, prit ses pistolets et partit à pied pour l'armée; l'avoyer Steiguer revêtit l'uniforme bleu des milices, sa décoration, son cordon de l'aigle noir de Prusse, et, trop faible pour marcher, se rendit en voiture auprès du général d'Erlach. Sur la grande route, à quelque distance de la ville, il put juger de l'état de l'armée. Deux bataillons révoltés, qui avaient abandonné la position de Schupfen, se retiraient malgré les efforts de leurs chefs, déclarant vouloir rentrer dans leurs foyers pour s'y défendre. A la demande d'un officier, Steiguer descendit de voiture, fit former les soldats en carré, et leur adressa un discours qui, répété à haute voix par le commandant, changea soudain les dispositions de ces hommes. Emus, ils déclarèrent unanimement vouloir vaincre ou mourir avec la ville de Berne. Et ils tinrent parole, car le lendemain ils se battirent bravement à Neueneck. Steiguer continua sa route et trouva d'Erlach au Grauholz, occupé à prendre ses dernières dispositions.

Les troupes que les Bernois avaient encore à opposer aux Français ne comptaient pas 17,000 hommes, en y comprenant celles cantonnées à Berne et aux environs. Au nord, sous d'Erlach, 3,500 hommes. Quatre bataillons s'étaient avancés d'eux-mêmes jusqu'à Fraubrunnen, laissant dégarnies les positions de Bouchsée et de Schupfen; 900 hommes à peine restaient au Grauholz, avec 5 pièces de canon. A Friesenberg, sans communication avec d'Erlach, 1,500 Zurichois, et plus loin, à Aarberg, de Rovéréa avec sa légion romande et un ou deux bataillons, en tout 2,000 hommes. Environ 7,000 Bernois répartis entre Gumminen, Laupen et Neueneck, gardaient les positions du sud. Ajoutons à cette armée les bandes désordonnées du landstourm, armées de fourches, de faux, et toutes comptant des femmes dans leurs rangs. Les auxiliaires d'Uri, Schwytz et Glaris se préparaient à partir sans combattre, après avoir, comme ils le disaient, « donné les preuves les plus convaincantes de leur dévouement à leurs chers confédérés de Berne. »

(A suivre.)

Charlotte Corday.

IV.

« Je demanderai à disposer du reste de mon argent : et alors je l'offre aux femmes et enfants des braves habitants de Caen, partis pour délivrer Paris.

« Il est bien étonnant que le peuple m'ait laissé conduire

de l'Abbaye à la Conciergerie : c'est une nouvelle preuve de la modération. Dites-le aux bons habitants de Caen : ils se permettent quelquefois de petites insurrections que l'on ne contient pas si facilement. C'est demain à huit heures que l'on me juge : probablement à midi, j'aurai vécu, pour parler le langage romain.

« On doit croire à la valeur des habitants du Calvados, puisque les femmes même de ce pays sont capables de fermeté. Au reste, j'ignore comment se passeront les derniers moments de ma vie, et c'est la fin qui couronne l'œuvre. Je n'ai pas besoin d'affecter d'insensibilité sur mon sort; car jusqu'ici je n'ai pas la moindre crainte de la mort; je n'estimerai jamais la vie que par l'utilité dont elle devait être.

« J'espère que demain Duperret et Fauchet seront mis en liberté. On prétend que ce dernier m'a conduite à la Convention dans une tribune; de quoi se mêle-t-il d'y conduire des femmes? Comme député, il ne devait point être aux tribunes, et comme évêque, il ne devait point être avec des femmes; ainsi c'est une correction. Mais Duperret n'a aucun reproche à se faire.

« Marat n'ira point au Panthéon; il le méritait pourtant bien. Je vous charge de recueillir les pièces propres à faire son oraison funèbre.

« J'espère que vous n'oublierez point l'affaire de madame Forbin. Voici son adresse, s'il est besoin de lui écrire :

« Alexandrine Forbin, à Mendrenne, par Zurich, en Suisse. Je vous prie de lui dire que je l'aime de tout mon cœur.

« Je vais écrire un mot à papa; je ne dis rien à mes autres amis, je ne leur demande qu'un prompt oubli : leur affliction déshonorerait ma mémoire. Dites au général Wimpfen que je crois lui avoir aidé à gagner plus d'une bataille, en lui facilitant la paix. Adieu, citoyen, je me recommande au souvenir des amis de la paix.

« Les prisonniers de la Conciergerie, loin de m'injurier comme les personnes des rues, avaient l'air de me plaindre. Le malheur rend toujours compatissant; c'est ma dernière réflexion. »

Mardi 16, à huit heures du soir.

Au citoyen Barbaroux, député à la Convention nationale, réfugié à Caen, rue des Carmes, hôtel de l'intendance. —

CORLAY.

A mon père, rue de Belge, à Argenteau.

« Pardonnez-moi, mon cher papa, d'avoir disposé de ma vie sans votre consentement. J'ai vengé bien d'innocentes victimes, j'ai prévenu bien des désastres; le peuple, un jour désabusé, se réjouira d'être délivré d'un tyran. Si j'ai cherché à vous persuader que je passais en Angleterre, c'est que j'espérais garder l'incognito : mais j'en ai vu l'impossibilité. J'espère que vous ne serez pas tourmenté : en tout cas, vous trouverez des défenseurs à Caen. Adieu, mon cher papa : je vous prie de m'oublier, ou plutôt de vous réjouir de mon sort. Vous connaissez votre fille; un motif blâmable n'aurait pu la conduire. J'embrasse ma sœur, que j'aime de tout mon cœur, ainsi que tous mes parents. N'oubliez pas ce vers de Corneille :

« Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud. »

C'est demain, à huit heures, que l'on me juge.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

Théâtre de Lausanne.

Dimanche 1^{er} décembre 1872

LA CLOSERIE DES GENETS

Grande pièce en sept actes, par Frédéric SOULIE

Vu son importance, cet ouvrage sera joué seul.

On commencera à 7 heures précises.

Judi 5 Décembre 1872

JEANNE ET JEANNETON

Comédie mêlée de chant, en deux actes. du Gynase

TROP BEAU POUR RIEN FAIRE

Comédie en un acte

LES PETITES MISÈRES DE LA VIE HUMAINE

Vaudeville en un acte

On commencera à 7 h. 1/2 précises.

LAUSANNE. — IMP. HOWARD-DELISLE